

# Mobile Mapping Field Software



## Getting Started Guide

English  
Français  
Deutsch  
Español

**Mention de droits d'auteur**

Copyright 2007 Magellan Navigation, Inc.  
Tous droits réservés.

**Marques commerciales**

Tous les noms de produits et de marques mentionnés dans cette publication sont des marques commerciales déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

**Produits professionnels de Magellan - Garantie limitée (Amérique du Nord, Centrale et du Sud)**

Magellan Navigation garantit que ses récepteurs GPS et ses accessoires sont exempts de défauts matériels et de fabrication et sont conformes aux spécifications du produit publiées par nos soins pour une période de un an à compter de la date initiale de l'achat. LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'ACHETEUR ORIGINAL DE CE PRODUIT.

En cas de défaut, Magellan Navigation décidera, à sa seule discrétion, de réparer ou de remplacer l'appareil sans facturer à l'acheteur les pièces ni la main d'œuvre. Le produit remplacé ou réparé sera garanti pour une période de 90 jours à compter de la date de renvoi, ou pour le reste de la durée de garantie originale, selon la durée la plus longue. Magellan Navigation garantit que le support des produits logiciels ou des logiciels inclus dans l'appareil sont exempts de défauts pour une période de 30 jours à compter de la date d'expédition et sont pour l'essentiel, conformes à la documentation de l'utilisateur alors en vigueur fournie avec le logiciel (y compris les mises à jour de celui-ci). La seule obligation de Magellan Navigation consiste à rectifier ou à remplacer les supports ou le logiciel de manière à ce qu'ils soient, pour l'essentiel, conformes à la documentation de l'utilisateur alors en vigueur. Magellan Navigation ne garantit pas que le logiciel sera conforme aux exigences de l'acheteur ni que son fonctionnement sera ininterrompu, infaillible ou exempt de virus. L'acheteur utilise ce logiciel sous sa seule responsabilité.

LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR AUX TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE EST LIMITÉ À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT, À LA DISCRÉTION DE MAGELLAN NAVIGATION, DE TOUTE PIÈCE DÉFECTUEUSE DU RÉCEPTEUR OU DES ACCESSOIRES COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE. LES RÉPARATIONS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE DOIVENT UNIQUEMENT ÊTRE EFFECTUÉES DANS UN CENTRE DE SERVICE TECHNIQUE AGRÉÉ PAR MAGELLAN NAVIGATION. TOUTE RÉPARATION EFFECTUÉE PAR UN SERVICE TECHNIQUE NON AGRÉÉ PAR MAGELLAN NAVIGATION INVALIDERA LA PRÉSENTE GARANTIE.

Si l'acheteur souhaite s'adresser au service après-vente, il doit obtenir un numéro d'Autorisation de retour de matériel (RMA) avant l'expédition, en appelant le 1-800-229-2400 (option 1) (États-Unis) ou le 1-408-615-3981 (International) ou en envoyant un e-mail à : <http://professional.magellangps.com/en/support/rma.asp>. L'acheteur doit retourner le produit à ses frais avec une copie de la facture originale à l'adresse fournie par Magellan Navigation avec le numéro RMA. L'adresse de retour de l'acheteur ainsi que le

numéro RMA doivent être clairement inscrits à l'extérieur de l'emballage.

Magellan Navigation se réserve le droit de refuser d'assurer gratuitement le service après-vente si la facture n'accompagne pas le produit, si les informations contenues sont incomplètes ou illisibles, ou si le numéro de série a été modifié ou effacé. MAGELLAN NAVIGATION NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'AUCUNE PERTE NI D'AUCUN DOMMAGE DU PRODUIT LORS DE SON TRANSIT OU DE SON EXPÉDITION POUR LA RÉPARATION. Nous vous conseillons de souscrire une assurance. Lorsque vous renvoyez un produit pour réparation, Magellan Navigation vous conseille d'utiliser une méthode d'expédition proposant le suivi de votre colis, comme UPS ou FedEx.

À L'EXCLUSION DE CE QUI EST STIPULÉ DANS LA PRÉSENTE GARANTIE, TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, DE VALEUR MARCHANDE OU DE NON-CONTREFAÇON, EST EXCLUE PAR LA PRÉSENTE AINSI QUE, SI APPLICABLE, LES GARANTIES IMPLICITES STIPULÉES À L'ARTICLE 35 DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES CONTRATS POUR LA VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES. Certaines législations nationales, fédérales ou locales n'autorisent pas les limitations de garantie implicite ni la durée des garanties implicites, auquel cas la limitation ci-dessus ne s'applique pas.

Ne sont pas couverts par la garantie : (1) l'entretien périodique et la réparation ou le remplacement de pièces liés à l'usure ou aux dommages normaux ; (2) les piles et les finitions ; (3) les installations ou les dysfonctionnements liés à l'installation ; (4) tout dommage causé par (i) l'expédition, une mauvaise utilisation, une utilisation abusive, la négligence, des manipulations intempestives ou une utilisation incorrecte ; (ii) les catastrophes telles que les incendies, les inondations, le vent et la foudre ; (iii) les branchements non autorisés ou les modifications ; (5) les réparations effectuées par ou tentées par toute autre personne autre qu'un Centre de service après-vente Magellan Navigation agréé ; (6) tous les produits, composants ou pièces non fabriqués par Magellan Navigation ; (7) le fait que le récepteur ne fera pas l'objet d'une action en contrefaçon de brevet, marque commerciale, droit d'auteur ou autre droit de propriété, y compris les secrets commerciaux ; et (8) tout dommage lié à un accident résultant de transmissions satellite imprécises. Les transmissions sont parfois imprécises en raison d'un changement de position, de la mauvaise santé ou géométrie d'un satellite ou de modifications devant être apportées au récepteur en raison d'une modification du GPS. (Remarque : Les récepteurs GPS de Magellan Navigation utilisent le GPS ou GPS+GLONASS pour obtenir des informations relatives à la position, la vitesse et l'heure. Le GPS est géré par le gouvernement des États-Unis et GLONASS est le Système satellite de navigation mondial (Global Navigation Satellite System) de la Russie, qui est seule responsable de la précision et de la maintenance de ses systèmes. Certaines conditions peuvent entraîner des imprécisions pouvant nécessiter l'apport de modifications au récepteur. Parmi ces conditions, citons les changements relatifs à la transmission GPS OU GLONASS.) L'ouverture, le démontage ou la réparation de ce produit par toute personne étrangère à un Centre de service après-vente Magellan

Navigation agréé provoquera l'annulation de cette garantie.

MAGELLAN NAVIGATION NE SERA TENUE RESPONSABLE ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE D'AUCUN DOMMAGE ACCESSOIRE OU IMMATERIEL QUELS QU'ILS SOIENT, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, LA PERTE DE BÉNÉFICES, LES DOMMAGES RÉSULTANT D'UN RETARD OU D'UNE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DUS À UNE VIOLATION DE CETTE GARANTIE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, MÊME SI CELLE-CI EST LIÉE À LA NÉGLIGENCE OU À UNE AUTRE FAUTE IMPUTABLE À MAGELLAN NAVIGATION OU À UNE UTILISATION NÉGLIGENTE DU PRODUIT. MAGELLAN NAVIGATION NE POURRA AUCUNEMENT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TELS DOMMAGES, MÊME APRÈS AVOIR ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

La présente garantie écrite constitue l'accord complet, final et exclusif entre Magellan Navigation et l'acheteur concernant la qualité de fonctionnement des marchandises et toute autre garantie et représentation. CETTE GARANTIE ÉTABLIT L'ENSEMBLE DES RESPONSABILITÉS DE MAGELLAN NAVIGATION CONCERNANT CE PRODUIT. Cette garantie limitée est régie par les lois de l'État de Californie, sans prendre en compte les conflits de dispositions légales ou la convention des N.U. sur les contrats pour la vente internationale de marchandises, et doit bénéficier à Magellan Navigation, ses successeurs et ayant droit.

Cette garantie octroie à l'acheteur des droits spécifiques. L'acheteur peut disposer d'autres droits variant d'une localité à l'autre (notamment la Directive 1999/44/EC dans les états membres de la CE) et certaines limitations incluses dans cette garantie, y compris l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, peuvent ne pas s'appliquer à son cas.

Pour obtenir de plus amples informations concernant cette garantie limitée, veuillez téléphoner ou écrire à :

Magellan Navigation, Inc., 960 Overland Court, San Dimas, CA 91773, Tél. : +1 909-394-5000, Fax : +1 909-394-7050 ou

Magellan Navigation SAS - ZAC La Fleuriaye - BP 433 - 44474 Carquefou Cedex - France  
Tél. : +33 (0)2 28 09 38 00,  
Fax : +33 (0)2 28 09 39 39.

#### **Produits professionnels de Magellan - Garantie limitée (Europe, Moyen-Orient, Afrique)**

Tous les récepteurs GPS (système de positionnement global) de Magellan Navigation constituent des aides à la navigation et ne sont pas destinés à remplacer les autres méthodes de navigation. Nous conseillons à l'acheteur de relever soigneusement sa position sur une carte et de faire appel à son bon sens. Lisez attentivement le Manuel Utilisateur avant d'utiliser ce produit.

#### **1. GARANTIE MAGELLAN NAVIGATION**

Magellan Navigation garantit que ses récepteurs GPS et ses accessoires sont exempts de défauts matériels et de fabrication et sont conformes aux spécifications du produit publiées par nos soins pour une période d'un an, à compter de la date initiale de l'achat. LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUE

UNIQUEMENT À L'ACHETEUR ORIGINAL DE CE PRODUIT.

En cas de défaut, Magellan Navigation décidera, à sa seule discrétion, de réparer ou de remplacer l'appareil sans facturer à l'acheteur les pièces ni la main d'œuvre. Le produit remplacé ou réparé sera garanti pour une période de 90 jours à compter de la date de renvoi, ou pour le reste de la durée de garantie originale, selon la durée la plus longue. Magellan Navigation garantit que le support des produits logiciels ou des logiciels inclus dans l'appareil sont exempts de défauts pour une période de 30 jours à compter de la date d'expédition et sont pour l'essentiel, conformes à la documentation de l'utilisateur alors en vigueur fournie avec le logiciel (y compris les mises à jour de celui-ci). La seule obligation de Magellan Navigation consiste à rectifier ou à remplacer les supports ou le logiciel de manière à ce qu'ils soient, pour l'essentiel, conformes à la documentation de l'utilisateur alors en vigueur. Magellan Navigation ne garantit pas que le logiciel sera conforme aux exigences de l'acheteur ni que son fonctionnement sera ininterrompu, infaillible ou exempt de virus. L'acheteur utilise ce logiciel sous sa seule responsabilité.

#### **2. RECOURS DE L'ACHETEUR**

LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR AUX TERMES DE LA PRÉSENTE GARANTIE ÉCRITE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE EST LIMITÉ À LA RÉPARATION OU AU REMPLACEMENT, À LA DISCRÉTION DE MAGELLAN NAVIGATION, DE TOUTE PIÈCE DÉFECTUEUSE DU RÉCEPTEUR OU DES ACCESSOIRES COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE. LES RÉPARATIONS COUVERTES PAR LA PRÉSENTE GARANTIE DOIVENT UNIQUEMENT ÊTRE EFFECTUÉES DANS UN CENTRE DE SERVICE TECHNIQUE AGRÉÉ PAR MAGELLAN NAVIGATION. TOUTE RÉPARATION EFFECTUÉE PAR UN SERVICE TECHNIQUE NON AGRÉÉ PAR MAGELLAN NAVIGATION INVALIDERA LA PRÉSENTE GARANTIE.

#### **3. OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR**

Si vous souhaitez vous adresser au service après-vente, contactez le distributeur auprès duquel vous avez acheté le produit et retournez-lui le produit avec une copie de la facture originale.

Magellan Navigation se réserve le droit de refuser d'assurer gratuitement le service après-vente si la facture n'accompagne pas le produit, si les informations contenues sont incomplètes ou illisibles, ou si le numéro de série a été modifié ou effacé. MAGELLAN NAVIGATION NE POURRA ÊTRE TENUE RESPONSABLE D'AUCUNE PERTE NI D'AUCUN DOMMAGE DU PRODUIT LORS DE SON TRANSIT OU DE SON EXPÉDITION POUR LA RÉPARATION. Nous vous conseillons de souscrire une assurance. Lorsque vous renvoyez un produit pour réparation, Magellan Navigation vous conseille d'utiliser une méthode d'expédition proposant le suivi de votre colis, comme UPS ou FedEx.

#### **4. LIMITATION DE GARANTIE IMPLICITE**

À L'EXCLUSION DE CE QUI EST STIPULÉ À L'ARTICLE 1 CI-DESSUS, TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES D'ADÉQUATION À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU DE VALEUR MARCHANDE, SONT EXCLUES PAR LA PRÉSENTE AINSI QUE, SI APPLICABLE, LES GARANTIES IMPLICITES STIPULÉES À L'ARTICLE 35 DE LA

## CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES CONTRATS POUR LA VENTE INTERNATIONALE DE MARCHANDISES.

Certaines législations nationales, fédérales ou locales n'autorisent pas les limitations de garantie implicite ni la durée des garanties implicites, auquel cas la limitation ci-dessus ne s'applique pas.

### 5. EXCLUSIONS

Ne sont pas couverts par la garantie :

- (1) l'entretien périodique et la réparation ou le remplacement de pièces liés à l'usure ou aux dommages normaux ;
- (2) les piles ;
- (3) les finitions ;
- (4) les installations ou les dysfonctionnements liés à l'installation ;
- (5) tout dommage causé par (i) l'expédition, une mauvaise utilisation, une utilisation abusive, la négligence, des manipulations intempestives ou une utilisation incorrecte ; (ii) les catastrophes telles que les incendies, les inondations, le vent et la foudre ; (iii) les branchements non autorisés ou les modifications ;
- (6) les réparations effectuées par ou tentées par toute personne autre qu'un Centre de service après-vente Magellan Navigation agréé ;
- (7) tous les produits, composants ou pièces non fabriqués par Magellan Navigation ;
- (8) le fait que le récepteur ne fera pas l'objet d'une action en contrefaçon de brevet, marque commerciale, droit d'auteur ou autre droit de propriété, y compris les secrets commerciaux ;
- (9) tout dommage lié à un accident résultant de transmissions satellite imprécises. Les transmissions sont parfois imprécises en raison d'un changement de position, de la mauvaise santé ou géométrie d'un satellite ou de modifications devant être apportées au récepteur en raison d'une modification du GPS. (Remarque : Les récepteurs GPS de Magellan Navigation utilisent le GPS ou GPS+GLONASS pour obtenir des informations relatives à la position, la vitesse et l'heure. Le GPS est géré par le gouvernement des États-Unis et GLONASS est le Système satellite de navigation mondial (Global Navigation Satellite System) de la Russie, qui est seule responsable de la précision et de la maintenance de ses systèmes. Certaines conditions peuvent entraîner des imprécisions pouvant nécessiter l'apport de modifications au récepteur. Parmi ces conditions, citons les changements relatifs à la transmission GPS OU GLONASS.)

L'ouverture, le démontage ou la réparation de ce produit par toute personne étrangère à un Centre de service après-vente Magellan Navigation agréé provoquera l'annulation de cette garantie.

### 6. EXCLUSION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU IMMATÉRIELS

MAGELLAN NAVIGATION NE SERA TENU RESPONSABLE ENVERS L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE D'AUCUN DOMMAGE INDIRECT, ACCESSOIRE OU IMMATÉRIEL QUEL QU'IL SOIT, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION, LA PERTE DE BÉNÉFICES, LES DOMMAGES RÉSULTANT D'UN RETARD OU D'UNE IMPOSSIBILITÉ D'UTILISATION DUS À UNE

VIOLATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE GARANTIE IMPLICITE, MÊME SI CELLE-CI EST LIÉE À LA NÉGLIGENCE OU À UNE AUTRE FAUTE IMPUTABLE À MAGELLAN NAVIGATION OU À UNE UTILISATION NÉGLIGENCE DU PRODUIT. MAGELLAN NAVIGATION NE POURRA AUCUNEMENT ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TELS DOMMAGES, MÊME APRÈS AVOIR ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Certains États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, auquel cas, la limitation ou l'exclusion ci-dessus ne s'applique pas.

### 7. ACCORD COMPLET

La présente garantie écrite constitue l'accord complet, final et exclusif entre Magellan Navigation et l'acheteur concernant la qualité de fonctionnement des marchandises et toute autre garantie et représentation. CETTE GARANTIE ÉTABLIT L'ENSEMBLE DES RESPONSABILITÉS DE MAGELLAN NAVIGATION CONCERNANT CE PRODUIT.

Cette garantie octroie à l'acheteur des droits spécifiques. VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS VARIANT D'UNE LOCALITÉ À L'AUTRE (notamment la Directive 1999/44/EC dans les états membres de la CE) ET CERTAINES LIMITATIONS INCLUES DANS CETTE GARANTIE PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOTRE CAS.

### 8. DROIT APPLICABLE.

Cette garantie limitée est régie par la loi française, indépendamment des conflits de dispositions légales ou la convention des Nations Unies sur les contrats pour la vente internationale de marchandises, et doit bénéficier à Magellan Navigation, ses successeurs et ayant droit.

CETTE GARANTIE N'AFECTE PAS LES DROITS STATUTAIRES DU CONSOMMATEUR CONFORMES AUX LOIS EN VIGUEUR DANS SA LOCALITÉ, NI LES DROITS DU CONSOMMATEUR ENVERS LE DISTRIBUTEUR ÉTABLIS PAR LE CONTRAT DE VENTE/ACHAT (notamment les garanties applicables en France pour les vices cachés, conformément à l'article 1641 et suivant du Code Civil français).

Pour obtenir de plus amples informations concernant cette garantie limitée, veuillez téléphoner ou écrire à :

Magellan Navigation SAS - ZAC La Fleuriaye -  
BP 433 - 44474 Carquefou Cedex - France.

Tél. : +33 (0)2 28 09 38 00,

Fax : +33 (0)2 28 09 39 39

# Table des matières

<b>Installer Mobile Mapping .....</b>	<b>1</b>
Instructions d'installation.....	1
Déverrouiller Mobile Mapping .....	2
<b>Utiliser Mobile Mapping.....</b>	<b>3</b>
Étapes préliminaires .....	3
Enregistrer de nouvelles données GPS/SIG.....	3
Créer un job et sélectionner une bibliothèque d'entités .....	3
Enregistrer et décrire une Entité Point .....	4
Enregistrer et décrire une Entité Ligne.....	4
Enregistrer et décrire une Entité Surface.....	6
Revoir et mettre à jour des jobs GPS/SIG existants ....	6
Procédure générale .....	6
Repositionner une entité point .....	8
Ajouter d'autres entités et attributs à un job.....	8
Fermer le job.....	8
Quitter Mobile Mapping .....	8
Décharger les données collectées sur le terrain sur votre PC .....	9
Exporter des données vers un SIG .....	10



# 1. Installer Mobile Mapping

L'installation de Mobile Mapping sur le MobileMapper CX est un processus en trois étapes :

1. Chargement des fichiers d'installation du CD Mobile Mapping sur le MobileMapper CX à l'aide de Microsoft ActiveSync.
2. Installation de Mobile Mapping sur le MobileMapper CX. Cette étape se lance automatiquement lorsque tous les fichiers d'installation ont été chargés sur le MobileMapper CX.
3. Déverrouillage de Mobile Mapping par la saisie d'une clé produit dans le MobileMapper CX.

## Instructions d'installation

Microsoft ActiveSync doit être installé sur votre ordinateur de bureau. ActiveSync peut être installé à l'aide des fichiers d'installation présents sur le CD d'accompagnement du MobileMapper CX.

Le port USB du MobileMapper CX doit également avoir été paramétré en « Série USB pour ActiveSync ». Voir « Configurer le Port USB mini » dans le Guide de démarrage MobileMapper CX.

1. Fixez le module E/S au dos du récepteur MobileMapper CX.
2. Connectez le MobileMapper CX à votre ordinateur de bureau à l'aide du câble USB. Le câble USB doit être branché sur le module E/S du MobileMapper CX.
3. Allumez le MobileMapper CX.
4. Insérez le CD MobileMapping de Magellan dans le lecteur CD de votre ordinateur de bureau. Patientez jusqu'à ce que la fenêtre de lancement automatique s'ouvre sur l'écran de l'ordinateur. Si le fichier ne se lance pas automatiquement, recherchez dans le CD d'installation le fichier Setup.exe et exécutez-le.
5. Choisissez votre langue.
6. Cliquez sur l'option correspondant à votre zone géographique **Installer Mobile Mapping 1.3x avec...** (carte de l'Europe ou des États-Unis).
7. Cliquez sur **OK** lorsque le message suivant apparaît : **Installer « Magellan Mobile Mapping 1.3x » dans le répertoire par défaut de l'application d'installation.** L'installation démarre. Le message **Installation de Magellan Mobile Mapping 1.3x...** s'affiche pendant que les fichiers d'installation sont transférés vers le MobileMapper CX.

8. Le transfert terminé, le message suivant s'affiche sur l'ordinateur : **Contrôlez l'écran de votre récepteur ; il affiche peut-être un message concernant des étapes supplémentaires à suivre pour compléter l'installation.** Cliquez sur **OK** pour fermer cette boîte de dialogue.

Pendant ce temps, le MobileMapper CX a commencé l'installation du logiciel. Une barre de progression s'affiche à l'écran du MobileMapper pour indiquer les différentes phases de l'installation. Cette barre disparaît lorsque l'installation est terminée. L'écran de l'espace de travail du MobileMapper CX affiche ensuite l'icône de raccourci de **Mobile Mapping**.

## Déverrouiller Mobile Mapping

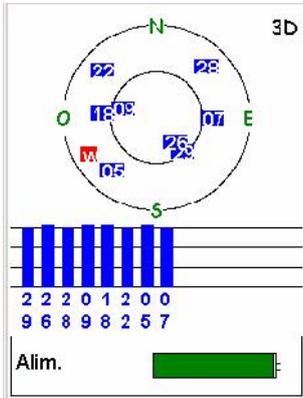


1. Double-tapez sur l'icône **Mobile Mapping**. L'écran Déverrouiller l'option MM s'affiche.
2. Saisissez la clé produit (chaîne de 13 caractères) qui vous a été fournie par votre distributeur Magellan lors de l'achat de cette option.
3. Tapez sur **OK**. Un message vous informe que Mobile Mapping a été déverrouillé correctement.
4. Tapez sur **OK** pour fermer la fenêtre du message.
5. Sélectionnez la langue d'interface de votre choix pour Mobile Mapping parmi celles disponibles.
6. Appuyez sur ENTER pour accepter le contrat de licence et lancer Mobile Mapping.

## 2. Utiliser Mobile Mapping

### Étapes préliminaires

Vous êtes supposé avoir déjà suivi toutes les instructions relatives à la première utilisation (voir le *Guide de démarrage du MobileMapper CX, chapitre 3 : Se préparer à la première utilisation*).



Écran État des satellites

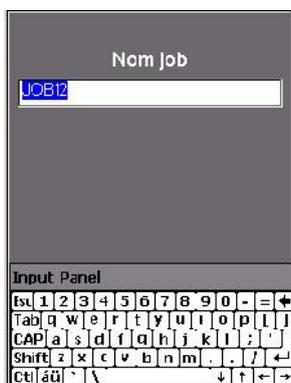
1. Allumez le récepteur en appuyant sur le bouton rouge .
2. Double-tapez sur l'icône **Mobile Mapping**.
3. Appuyez sur la touche NAV jusqu'à ce que ce que l'écran État des satellites s'affiche (voir ci-contre). Attendez la réception d'au moins 4 satellites. Pour une précision optimale, il est important de maintenir le récepteur à un angle de 45° par rapport à l'horizontale et pas trop près de vous.



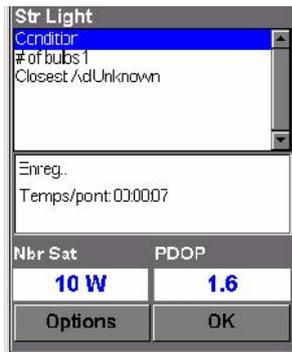
### Enregistrer de nouvelles données GPS/SIG

#### 1. Créer un job et sélectionner une bibliothèque d'entités

- Appuyez sur le bouton LOG.
- Tapez sur **Créer nouv. job**.
- Saisissez le nom du job et appuyez sur ENTER.
- Tapez sur la bibliothèque d'entités « TUTORIAL.MMF » (ou autre).
- Tapez « Temps réel » (ou autre).



Nommer un job



Écran Enregistrement

*L'écran Enregistrement affiche également le temps écoulé depuis que vous avez commencé l'enregistrement de cette Entité point, le nombre de satellites captés et la valeur courante du PDOP.*

## 2. Enregistrer et décrire une Entité Point

- Mettez l'entité « Str Light » (réverbère) en surbrillance (vous êtes supposé vous trouver à proximité de l'une de ces entités) et tapez sur le bouton **Log** à l'écran. L'enregistrement de l'entité commence. Un son est émis à chaque fois que le MobileMapper CX enregistre des données.

L'écran Enregistrement s'affiche avec la liste de tous les attributs associés à cette entité. Vous pouvez maintenant entrer la description de l'entité.

- Tapez sur le premier attribut (« Condition ») puis sur la valeur d'attribut de droite qui décrit l'entité à côté de vous (par exemple « Good » (bon)). L'écran Enregistrement s'affiche à nouveau.
- Mettez en surbrillance l'attribut suivant dans la liste et répétez l'étape précédente. Répétez cette procédure jusqu'à ce que tous les attributs aient été correctement décrits.

Décrire une entité ne prend que quelques secondes. Pendant ces quelques secondes consacrées à décrire l'entité, sa position GPS aura probablement été enregistrée dans le job. Vous pouvez également rester plus longtemps sur l'entité pour permettre au récepteur de calculer plusieurs positions.

Ceci permettra d'obtenir une position encore plus précise car MobileMapper CX fera la moyenne de toutes les positions GPS calculées pour l'entité.

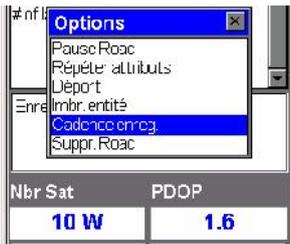
- Pour cesser d'enregistrer l'entité, tapez sur **OK**. La liste des entités s'affiche à nouveau.
- Déplacez-vous vers l'entité suivante et répétez la procédure précédemment décrite.

## 3. Enregistrer et décrire une Entité Ligne

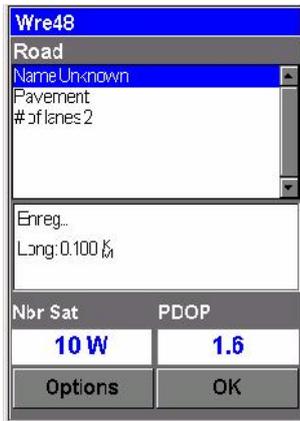
La procédure est largement similaire à celle suivie pour enregistrer une Entité point (voir section 2. précédente). Il existe cependant deux différences pour l'enregistrement d'une Entité ligne :

- Vous devez définir une cadence d'enregistrement lorsque vous commencez à enregistrer l'entité.
- Vous devez également vous déplacer du début vers la fin de l'Entité ligne avant de stopper l'enregistrement.

Ces différences sont expliquées ci-après.



Sélectionner l'option cadence d'enregistrement



Écran Enregistrement

*L'écran Enregistrement affiche également la distance parcourue depuis que vous avez commencé à enregistrer l'entité ligne.*

Après avoir tapé sur l'entité ligne « Road » (Route) à partir de l'écran Nouv. entité et sur le bouton **Log**, le MobileMapper CX commence à enregistrer les positions du GPS à partir de votre position courante. La cadence d'enregistrement est de 5 secondes par défaut. Pour modifier cette cadence :

- Tapez sur **Options** à l'écran et mettez l'option **Cadence enreg.** en surbrillance. Deux options sont alors proposées :

**En temps** : Sélectionnez cette option pour enregistrer une nouvelle position GPS à des intervalles de temps régulier, sans tenir compte de la distance parcourue depuis la dernière position enregistrée. Après avoir sélectionné cette option, tapez sur l'intervalle de temps de votre choix. L'écran Enregistrement s'affiche avec la liste des attributs associés à l'entité.

**En distance** : Sélectionnez cette option pour enregistrer une nouvelle position GPS à chaque fois qu'une distance fixe a été parcourue depuis la dernière position enregistrée. Après avoir sélectionné cette option, tapez sur l'intervalle de distance de votre choix. L'écran Enregistrement s'affiche avec la liste des attributs associés à l'entité.

- Comme vous le feriez pour une Entité point, décrivez l'entité en renseignant chaque attribut qui lui est associé.
- Lorsque votre description est terminée, déplacez-vous le long de la route.
- Dès que vous atteignez le bout de la route avec le MobileMapper CX affichant toujours l'écran Enregistrement, tapez sur **OK** pour arrêter l'enregistrement de l'entité.



Écran Enregistrement

*Cet écran affiche les valeurs courantes de périmètre et de surface mesurées depuis que vous avez commencé à enregistrer l'entité (ainsi que le nombre de satellites et le PDOP).*

#### 4. Enregistrer et décrire une Entité Surface

La procédure est largement similaire à celle de l'enregistrement d'une entité ligne notamment dans la nécessité de définir un intervalle d'enregistrement (voir section 3. précédente).

La seule différence entre une entité ligne et une entité surface réside dans le fait que pour une entité surface, la première position et la dernière position calculées par le récepteur sont reliées entre elles lorsque vous fermez l'entité.

Enregistrez les attributs d'une surface de la même façon que pour une entité ligne (voir page 4) :

- Tapez le nom de l'entité surface « Park » (Parc) à partir de la liste des entités puis tapez sur le bouton **Log**. MobileMapper CX commence à enregistrer l'entité surface.
- Choisissez une cadence d'enregistrement en utilisant le bouton **Options** (voir les explications relatives à l'entité ligne page page 4). L'écran Enregistrement se réaffiche avec la liste des attributs pour l'entité.
- Décrivez chaque attribut en sélectionnant ou saisissant la valeur appropriée.

### Revoir et mettre à jour des jobs GPS/SIG existants

Vous pouvez utiliser MobileMapper CX non seulement pour positionner et décrire de nouvelles entités SIG, mais également pour mettre à jour des informations recueillies précédemment. Cette option est particulièrement utile pour collecter des données sur des objets non permanents : des ampoules de réverbères grillent, de nouvelles routes sont créées suite au développement urbain, de nouvelles plantations sont faites, etc.

#### 1. Procédure générale

Revenez à l'endroit où le job d'origine a été enregistré. Allumez le MobileMapper CX et double-tapez sur l'icône **Mobile Mapping**. Dès que l'appareil a calculé la position GPS, suivez la procédure ci-après pour mettre le job à jour ou pour ajouter d'autres données.

- Appuyez sur le bouton LOG et tapez sur **Ouvrir job**.
- Tapez sur le nom du job que vous souhaitez mettre à jour.
- Si l'écran Carte n'est pas déjà affiché, appuyez plusieurs fois sur NAV jusqu'à ce qu'il s'affiche.

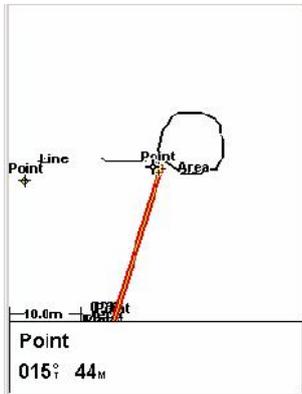


Écran Liste des Jobs



Écran vous invitant à vous rendre à l'entité sélectionnée

*Lorsque vous savez quels attributs doivent être changés pour une entité point, ce qui signifie que vous n'avez pas réellement besoin de visiter le point, tapez sur **Éditer** plutôt que sur **Goto** puis modifiez directement les attributs.*



Écran Carte affichant une ligne droite jusqu'à la cible

L'écran Carte présente une vue géographique des différentes entités présentes dans le job. Sur cet écran, vous devez maintenant indiquer la première entité que vous voulez mettre à jour. Appuyez au besoin sur les touches IN ou OUT pour ajuster l'échelle de zoom de manière à afficher cette entité.

- Sur l'écran Carte, tapez sur l'entité que vous souhaitez mettre à jour en premier. (Le nom de l'entité s'affiche au bas de l'écran lorsque vous placez le curseur au-dessus de l'entité).
- Dès que vous avez placé le curseur sur l'entité à mettre à jour, appuyez sur ENTER. Un nouvel écran s'affiche avec les valeurs d'attribut actuellement assignées à l'entité. Remarque : le champ **Goto** situé en bas de l'écran est présélectionné.

- Tapez sur **Goto** pour que le MobileMapper CX vous guide jusqu'à cette entité. Par cette opération, l'entité sélectionnée devient votre destination et tous les écrans de navigation sont paramétrés pour vous aider à l'atteindre. L'écran Carte réapparaîtra aussi automatiquement et affichera une ligne droite reliant votre position à l'entité sélectionnée.
- Marchez jusqu'à l'entité en suivant les instructions de navigation données sur l'écran Carte. Vous pouvez utiliser d'autres écrans de navigation si vous le souhaitez. Vous saurez que vous êtes à proximité de l'entité quand la distance à l'entité est égale ou se rapproche de zéro, ou simplement parce que vous pouvez la voir. Vous pouvez également choisir d'être averti de votre arrivée au niveau de l'entité en activant l'option **Alarmes** (voir les explications fournies dans le *Manuel de Référence Mobile Mapping*).
- Une fois arrivé au niveau de l'entité, appuyez sur la touche LOG. L'écran Attributs des entités s'affiche.

- Maintenant que vous vous trouvez près de l'entité et que vous savez quels attributs doivent être modifiés, tapez successivement sur chacun d'eux et modifiez-les.
- Après avoir revu les attributs, tapez sur le champ **OK** qui se trouve au bas de l'écran. La révision de cette entité est alors terminée et l'écran Carte s'affiche à nouveau.
- Répétez les étapes décrites ci-dessus pour revoir et mettre à jour les autres entités du job.

## 2. Repositionner une entité point

Si une entité point semble mal placée sur l'écran Carte, suivez la procédure ci-après dès que vous avez atteint cette entité :

- Appuyez sur la touche LOG puis tapez sur le bouton **Log**. Laissez le MobileMapper CX recalculer la position du point, puis tapez sur le bouton **OK** pour fermer l'entité. Remarque : seules les entités point peuvent être repositionnées. Si vous voulez repositionner une entité ligne ou surface, vous devez enregistrer une nouvelle entité puis supprimer l'ancienne dans MobileMapper Office.

## 3. Ajouter d'autres entités et attributs à un job

Pour ajouter d'autres entités et descriptions à un job existant, il vous suffit de les enregistrer comme vous le feriez dans un nouveau job.

## 4. Fermer le job

Pour fermer un job à partir de l'écran qui affiche la liste des attributs, tapez sur **OK** puis confirmez en tapant sur **Oui**.

## Quitter Mobile Mapping

Appuyez sur la touche MENU et tapez sur **Quitter**. L'écran de l'espace de travail du MobileMapper CX s'affiche à nouveau.

## Décharger les données collectées sur le terrain sur votre PC

La manière la plus simple de télécharger des données terrain du MobileMapper CX sur votre PC est de retirer la carte SD du MobileMapper CX et de l'insérer dans votre lecteur de carte PC. Cela implique au préalable que :

1. toutes vos données terrain aient été enregistrées sur la carte SD (et que le support de stockage soit la carte SD),
2. votre PC soit équipé d'un lecteur de carte SD.

Si vous n'avez pas de lecteur de carte sur votre PC, vous devrez connecter le MobileMapper CX au PC via le câble USB fourni.

Cette section décrit plus particulièrement les procédures de téléchargement à l'aide de ActiveSync et du câble USB fourni.

1. Sur le MobileMapper CX :
  - Allumez le MobileMapper CX.
  - Tapez sur  >Paramètres>Panneau de configuration.
  - Double tapez sur l'icône du **Commutateur périphérique USB** et vérifiez que le paramètre sélectionné est **Série pour ActiveSync**. Si ce n'est pas le cas, tapez sur le bouton **Série USB pour ActiveSync**, puis redémarrez le récepteur.
2. Fixez le module E/S au dos du MobileMapper CX.
3. Connectez le MobileMapper CX à votre ordinateur de bureau à l'aide du câble USB. Après quelques secondes, le MobileMapper CX émet un son indiquant qu'une liaison ActiveSync a été établie avec l'ordinateur de bureau. Dans la fenêtre « Nouvelle association » qui s'ouvre, sélectionnez « Non », puis cliquez sur **Suivant**.
4. Dans la barre des tâches de votre PC, cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône ActiveSync, puis sélectionnez **Explorer**. Une nouvelle fenêtre s'ouvre qui affiche la structure des fichiers du MobileMapper CX.
5. Double-cliquez sur le dossier MyDevice.
6. Cliquez sur les fichiers MMJ à télécharger.
7. Cliquez avec le bouton droit de la souris et sélectionnez **Copier**.
8. Parcourez les fichiers affichés dans la fenêtre, jusqu'au dossier souhaité de l'ordinateur.
9. Collez les fichiers dans ce dossier.

**IMPORTANT** : Le dossier MyDevice contient des fichiers programme. Attention de ne pas les effacer !

## Exporter des données vers un SIG

Le traitement le plus important de vos données de terrain est leur exportation vers un SIG. Deux opérations sont nécessaires pour exporter ces données : la conversion des fichiers de données vers un format standard susceptible d'être lu par un SIG, puis le transfert du fichier à proprement parler.

1. Sur votre ordinateur de bureau, lancez MobileMapper Office.
2. À partir de la barre de menu, sélectionnez **Fichier>Ouvrir**.
3. Sélectionnez le dossier dans lequel vous voulez télécharger les fichiers.
4. Sélectionnez le fichier MMJ que vous voulez ouvrir puis tapez sur **Ouvrir**. MobileMapper Office affiche maintenant les données collectées sur le terrain.
5. À partir de la barre de menu, sélectionnez **Fichier>Exporter**.
6. Sélectionnez l'un des formats affichés et vous verrez s'ouvrir la fenêtre « Parcourir » qui vous permet de sélectionner le répertoire vers lequel le fichier reformaté sera transféré. Si vous ne savez pas où enregistrer ce fichier, sélectionnez un emplacement temporaire.
7. Tapez sur **Exporter**. Votre job sera automatiquement formaté et envoyé dans le dossier sélectionné. Vous pouvez sélectionner n'importe quel répertoire accessible depuis votre PC, y compris les répertoires SIG accessibles via le réseau. Lorsque vous commencez à enregistrer des données réelles à exporter vers un SIG, vous exportez généralement les données vers une base de données SIG.

# Index

## A

ActiveSync *1*

Alarmes *7*

Attributs (d'une entité) *4*

## B

Bibliothèque *3*

## C

Cadence d'enregistrement *5*

CD (CD d'accompagnement) *1*

Cible sur l'écran Carte *7*

Clé produit *1*

Commutateur périphérique USB *9*

## D

Déverrouiller (Mobile Mapping) *2*

Distance *5*

## E

Entité ligne (enregistrement) *4*

Entité point (enregistrement) *4*

Entité surface (enregistrement) *6*

Exportation *10*

## F

Fermer (job SIG) *8*

Fichier MMJ *9*

## G

GOTO *7*

## M

Mettre à jour (entités) *6*

Mettre à jour la position d'une entité point *8*

MMJ *10*

Module E/S *1*

## P

Port USB mini *1*

Position moyenne d'une entité point *4*

## T

Tapez *5*

Temps *5*

Tenir l'appareil *3*